

Genre et Santé : le cadre stratégique

L'**égalité entre les hommes et les femmes** devient un sujet incontournable du monde du développement. Des organisations internationales aux stratégies nationales, en passant par les acteurs privés, l'action des professionnels du développement est de plus en plus encadrée par des **stratégies en matière d'égalité**. Ce document vise à offrir un résumé des initiatives internationales et nationales **spécifiques à votre champ d'action** afin de mieux comprendre les attentes en matière d'intégration du genre.

LA BANQUE MONDIALE

La Banque Mondiale a fait de la **médecine reproductive de qualité** et des **services de planification familiale** des priorités stratégiques. En 2015, elle a lancé deux initiatives :

- le **Global Financing Facility** (en partenariat avec les Nations unies et les gouvernements des États-Unis, du Canada et de la Norvège) : pour financer la stratégie globale *Every Woman, Every Child*. Ce partenariat financier, qui lie les parties prenantes sous la direction des gouvernements, doit permettre d'accélérer les efforts pour **réduire les décès évitables de mères, de nouveau-nés et d'enfants**.
- le **Mécanisme de financement mondial (GFF)**, un partenariat multipartite qui soutient les initiatives nationales visant à améliorer la **santé des femmes, des enfants et des adolescent(e)s**. Le GFF, qui repose sur un nouveau modèle de financement, a pour objectif d'obtenir des résultats mesurables et équitables et de combler le déficit de ressources consacrées à cet enjeu.
 - o En 2015, le volume annuel d'investissement additionnel nécessaire était estimé à plus de 33 milliards de dollars. Ce montant évitera le décès de **24 à 38 millions de femmes, d'enfants et d'adolescent(e)s** d'ici à 2030. Les Nations Unies.

LES NATIONS UNIES

En 1994, le **programme d'action du Caire** plaçait les droits fondamentaux au cœur de l'agenda du développement et reconnaissait pour la première fois l'importance d'une **bonne santé sexuelle et reproductive des populations**. Ce programme appelait en outre les dirigeants à « *mettre l'accent sur la part des responsabilités qui incombe aux hommes dans la fonction parentale, le comportement en matière de sexualité et de procréation et les encourager à assumer activement cette responsabilité, notamment en ce qui concerne la planification familiale, la santé prénatale, maternelle et infantile, la prévention des maladies sexuellement transmissibles, dont la contamination par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), et la prévention des grossesses non désirées ou à haut risque* ».

Les Nations unies ont lancé en 2010 la campagne planétaire **Every Woman, every Child** (« Chaque femme, chaque enfant ») qui doit améliorer les services proposés aux femmes et aux enfants les plus vulnérables et renforcer les politiques et les financements allant dans ce sens. Les acteurs multinationaux, les gouvernements, le secteur privé et la société civile sont mobilisés dans ce mouvement qui s'inscrit dans la **stratégie de l'ONU pour la santé maternelle et infantile**.

Pour plus d'informations : [Every Woman, every Child](#)

LE FONDS MONDIAL

L'ODD 5 d'**Égalité entre les sexes** fait partie intégrante des objectifs du Fonds Mondial. La stratégie globale du Fonds (2017-2022) inclut parmi ses quatre objectifs stratégiques « **la promotion et la protection des droits humains et de l'égalité de genre** ». Selon eux, il est essentiel de prendre en compte les inégalités de genre et d'âge comme moteur des épidémies de VIH et de tuberculose. Il s'agit d'améliorer **l'utilisation des données ventilées par âge et sexe**, développer une approche globale avec des **investissements en conséquence**. Une attention nécessaire doit être portée sur les **programmes sensibles au genre qui touchent des populations vulnérables** comme les consommatrices de drogues injectables ou les femmes transgenres.

La réalisation de cet objectif sera évaluée à l'aide **des indicateurs suivants**:

- **Indicateur-clé de résultat 8 : Égalité de genre et égalité entre les différentes tranches d'âge**
 - **Critère : Incidence du VIH chez les femmes âgées de 15 à 24 ans**
- **Indicateur-clé de résultat 9 : Droits humains**
 - *A. Réduire les obstacles liés aux droits humains pour accéder aux services (amélioration dans la mise en œuvre et l'acceptation des programmes de traitement et de prévention)*
 - **Critère : Nombre de pays prioritaires avec des programmes complets en cours, destinés à éliminer les obstacles liés aux droits humains pour accéder aux services**
 - *B. Augmenter le nombre de programmes portant sur les populations-clés et les droits humains dans les pays à revenus intermédiaires*
 - **Critère : Part (%) provenant des sources nationales (publiques et privées) dans le financement des programmes portant sur les populations-clés et les obstacles liés aux droits humains pour accéder aux services dans les pays aux revenus intermédiaires, dans un contexte d'épidémies généralisée ou d'épidémies concentrées**

Enfin, **cinq objectifs opérationnels** ont été mis en œuvre pour réaliser cet objectif stratégique :

- Intensifier la mise en œuvre des programmes en faveur des femmes et des filles, notamment de programmes visant à améliorer **les droits à la santé des femmes en matière de sexualité et de procréation**
- Réaliser des **investissements pour réduire les inégalités sur le plan de la santé**, notamment les inégalités liés au genre et à l'âge
- Mettre en place puis intensifier des **programmes visant à éliminer les obstacles en rapport avec les droits humains**, qui empêchent d'accéder aux services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme
- Soutenir **la participation significative des populations clés et vulnérables** et de leurs réseaux aux processus en rapport avec les subventions du Fonds Mondial
- Intégrer des **considérations relatives aux droits humains** dans l'ensemble du cycle de subvention ainsi que dans les politiques et leur processus d'élaboration

Pour plus de précisions : [Stratégie du Fonds Mondial pour la période 2017-2022](#)

LA STRATEGIE FRANCAISE

Face aux inégalités de genre, la France a conçu sa troisième **Stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes** (2018-2022), un outil de pilotage conçu pour coordonner les actions dans les cinq prochaines années et améliorer la situation des femmes partout dans le monde.

Cette stratégie est constituée de cinq priorités sectorielles dont la première est : « **Assurer le libre et égal accès aux services, notamment les services sociaux de base, tels que l'éducation et la santé sexuelle et reproductive** ».

Ainsi, la France souhaite agir pour l'accès à des soins de qualité et pour les droits sexuels et reproductifs afin de prémunir les femmes du cycle de pauvreté. Cette stratégie s'articule avec celle de la France en **matière de population et de droits sexuels et reproductifs pour la période 2016-2020**, visant à **l'amélioration des cadres normatifs en matière de droits sexuels et reproductifs, à la hausse des taux de prévalence contraceptive, à un accès renforcé des jeunes et des adolescents à des services de santé sexuelle et reproductive adaptés et à l'élimination des pratiques néfastes**, y compris les mariages précoces.

Cette stratégie promeut :

- l'intégration effective du genre dans les **organisations internationales en santé**
- la **libre disposition par les femmes et filles de leur corps** et leur libre décision sur leur sexualité et leur santé reproductive
- la **sensibilisation et la formation des personnels de santé** et des travailleurs sociaux
- **l'accroissement de la participation des jeunes filles et garçons** aux politiques de population et de développement
- le **renforcement de la prévention et la lutte contre le VIH-sida** chez les adolescentes et les adolescents
- **l'éducation à la santé sexuelle et reproductive** chez les adolescentes et les adolescents.

Pour plus d'informations : [la Stratégie Internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes \(2018-2022\)](#)

LE CONSEIL CONSULTATIF DE L'EGALITE POUR L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES (G7)

Renouvelant une **initiative de la présidence canadienne du G7** lancée en 2018, le Président de la République française a souhaité s'entourer d'un **Conseil consultatif**, constitués de femmes et d'hommes du monde entier mettant leur expérience et leur expertise au service de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce conseil, présidé par **Nadia Murad et Denis Mukwege**, a fait de « *l'éducation et la santé comme droits fondamentaux* » un des quatre secteurs d'action prioritaire à défendre.

Dans leur rapport, ils ont proposé plus de 79 mesures aux membres du G7 afin d'inspirer des politiques nationales. En matière de santé, on peut retenir ces propositions suivantes :

- La **couverture maladie universelle** intégrant une véritable prise en compte du genre.

- Des **systèmes éducatifs et de santé sensibles au genre et inclusifs** et la collaboration entre ces secteurs.
- La **fin des mariages d'enfants**, des discriminations et de la violence basée sur le genre à l'école.
- Une **éducation sexuelle complète** et une éducation aux relations saines dans les écoles et dans les dispositifs hors des écoles.
- **L'augmentation du nombre d'enseignant.e.s formé.e.s et de professionnels de santé** femmes et hommes à tous les niveaux.
- La réalisation de la **santé et des droits sexuels et reproductifs**, y compris l'accès à une contraception moderne et à l'information et aux services d'avortement sans risque.

Pour plus d'informations : [le Partenariat de Biarritz pour l'Égalité des Femmes et des Hommes](#)

L'AGENCE DES ETATS UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Depuis 1965, l'USAID a fourni des informations, des **produits et des services de planification familiale** ; les **programmes de santé maternelle et infantile** sont devenus une priorité dans les années 1980, et les **programmes de prévention du VIH/SIDA** ont été ajustés de manière à être sensibles au genre et notamment à identifier les vulnérabilités spécifiques des femmes. Les programmes de santé reproductive, de nutrition, de lutte contre le paludisme et les maladies pandémiques accordent également de l'importance aux besoins spécifiques des femmes. En 2012, **l'USAID a lancé une nouvelle politique sur le genre** pour intégrer de manière plus efficace l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans ses programmes et politique

LA BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT

L'égalité de genre est au cœur de l'agenda de développement de la BASD et fait partie des **cinq moteurs du changement identifiés dans leur stratégie**, d'ici 2020. Une expertise genre est systématiquement incluse dans les projets, notamment du secteur de la santé. La BASD a également développé des [plans d'actions genre sectoriels](#) (notamment en santé) et géographiques ainsi qu'une [checklist Genre et santé](#).

LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

La BAfD a adopté une approche transversale du genre dans ses différents secteurs d'intervention et ses programmes, dans le but de promouvoir l'égalité de genre ainsi qu'un développement économique et humain durable. **Une analyse genre est menée pour chaque intervention** de la BAfD et cinq domaines prioritaires ont été identifiés, dont celui de la santé.

Dans le secteur de la santé, la BAfD met l'accent sur **la santé reproductive** (santé maternelle et infantile, VIH/SIDA, planification familiale), **le contrôle des maladies et un accès plus égalitaire aux soins de santé**. Elle soutient des initiatives qui :

- améliorent l'accès des femmes à **l'information et à des soins de santé adéquats, abordables et de qualité** ;
- renforcent la santé familiale, mettent en place des **programmes communautaires de planification familiale** et des services de santé et de nutrition pour les mères et leurs enfants

- abordent la **question des maladies sexuellement transmissibles**, le VIH/SIDA, les MGF et autres problématiques sexuelles ou reproductives avec une approche sensible au genre
- **mobilisent les hommes** et proposent des actions de prévention s'adressant spécifiquement à eux
- mènent des recherches sur **l'impact de la réduction des dépenses de santé** sur les femmes
- s'efforcent d'éradiquer des pratiques ayant des effets négatifs sur la santé des femmes et des enfants.

L'AGENCE CANADIENNE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des thèmes transversaux à tous les programmes et à toutes les politiques de l'ACDI. L'agence soutient de nombreux projets dans le secteur de la santé, notamment des projets visant à **améliorer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants**, dans le cadre de l'engagement du Canada à hauteur de 1,1 milliard de dollars à l'égard de [l'Initiative Muskoka](#). Ces projets se divisent en trois grands volets :

- le **renforcement des systèmes de santé** (déploiement de sages-femmes au Soudan du Sud, construction d'une école de sages-femmes et de maternités en Haïti, formation de personnel de santé et mise à jour des infrastructures en Ouganda,...)
- la **réduction du fardeau des maladies** (programme d'éradication de la poliomyélite au Nigeria, prévention de la septicémie au Bangladesh,...)
- **l'amélioration de la nutrition**

LA DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR INTERNATIONALE ZUSAMMENARBEIT

La GIZ aborde les questions de genre à travers une double approche : intégration transversale du genre dans l'ensemble des secteurs et des projets/projets visant spécifiquement **une réduction des inégalités et des discriminations basées sur le genre**. La GIZ a mis en place également une [plateforme numérique de savoirs](#) sur le genre. Parmi les informations téléchargeables sur cette plateforme, sont présentés des outils génériques d'introduction du genre dans les projets, ainsi qu'une synthèse des enjeux de genre dans le secteur de la santé.

Dans le secteur de la santé, **l'initiative allemande BACKUP** promeut des programmes de lutte contre le VIH/SIDA sensibles au genre ainsi que l'intégration du genre dans les activités de renforcement des systèmes de santé et la participation de la société civile.

Pour plus d'informations : [document d'orientation de l'initiative BACKUP](#)